

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 26 février 2007 de M. Roman Juon, intitulée: «Parcours de santé».

TEXTE DE LA QUESTION

La Ville de Genève ne possède pas de parcours de santé (parcours Vita), à l'exception de quatre mini-installations de ce type dans des écoles.

Est-ce que le Conseil administratif pourrait envisager d'installer de tels parcours, par exemple au bois de la Bâtie, au Bout-du-Monde, voire ailleurs?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Il est un fait qu'il n'existe pas de parcours Vita proprement dit en ville de Genève (dans le canton, il en existe sur les communes de Carouge, Gy, Onex et Thônex). En revanche, le Service des sports met à la disposition de la population et entretient en permanence des parcours mesurés au Bout-du-Monde et au Bois-des-Frères. Destinés à la course, ces circuits mesurent entre 1,7 et une dizaine de kilomètres.

Le territoire de la Ville étant principalement urbain, il n'existe aucun emplacement propice à la création d'un parcours Vita à l'exception du bois de la Bâtie. Il est toutefois à relever qu'un tel parcours y serait particulièrement court, compte tenu des dimensions de ce parc, et qu'il en existe déjà un autre à proximité (au bois de la Chapelle à Onex).

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
André Hediger

Le 18 avril 2007.